



MUNICIPALITÉ
1345 LE LIEU

Tél. 021 841 11 20
Fax 021 841 13 52

Le Lieu, le 13 février 2009

Projet Eoljoux
SEVJ
Case postale
1341 L'ORIENT

Soutien au projet EolJoux

Ces vingt dernières années, en Europe, l'énergie éolienne a connu un essor sans précédent. La Suisse, qui est restée en dehors de cette évolution, se réveille maintenant et l'on voit de plus en plus de projets en phase d'élaboration. Notre région doit aussi se poser des questions sur le futur de sa dépendance énergétique et les réponses passent forcément par une exploitation accrue des énergies propres et renouvelables.

Consciente que ces nouvelles formes de production assureront à l'avenir une part toujours plus grande des besoins en énergie, la Municipalité du Lieu, en partenariat avec la SEVJ et les autres communes combières, soutient le projet EolJoux. Elle est convaincue que notre région doit participer activement à l'approvisionnement énergétique en misant sur cette ressource locale inépuisable et tendre ainsi à l'autonomie.

Au nom de la Municipalité du Lieu

Jean-Pierre RoCHAT

Syndic



Sylvie Baruchet

Secrétaire

Dans sa séance du 28 octobre, le Conseil communal de la commune du Lieu a manifesté son soutien au projet Eoljoux en adoptant massivement la résolution suivante:

Résolution du Conseil communal de la Commune du Lieu:

Sur le devant de la scène médiatique depuis quelques mois, l'approvisionnement énergétique du pays et de l'Europe devient un enjeu majeur des prochaines décennies. Les risques de pénurie de ressources combinés aux problèmes climatiques font de l'énergie un problème économique, climatique, écologique et stratégique pour tous les pays de notre monde. Nous avons pu constater durant l'année écoulée que dans ces conditions tendues, le moindre grain de sable dans la chaîne d'approvisionnement du mazout par exemple a une influence immédiate et disproportionnée sur les prix.

Le marché libéralisé de l'électricité en Suisse et en Europe subira ces prochaines années les mêmes pressions. En effet, la consommation ne cesse de croître alors que les projets de nouvelles centrales de productions à gaz, nucléaire et même hydraulique subissent de fortes pressions des milieux écologiques et administratifs rendant difficile voire impossible l'augmentation de la production. D'autre part, des centrales nucléaires cesseront bientôt leur activité arrivant en fin de vie, ce qui diminuera considérablement la production d'électricité en Suisse, mais également en Europe.

Bien sûr, il faut tout faire pour une utilisation rationnelle de l'énergie et ainsi éviter des pertes inutiles. Si un énorme potentiel d'économie existe dans les énergies fossiles, il n'en est malheureusement pas de même pour l'électricité. Certes, un potentiel existe, mais n'oublions pas que l'électricité est une énergie de substitution qui dans bien des cas remplace les énergies fossiles (Pompes à chaleur, Chauffe-eau, transports en commun, voitures électriques, etc). Il est donc fort probable que la consommation d'électricité va continuer d'augmenter ces prochaines décennies.

La Vallée de Joux enregistre depuis quelques années une forte croissance industrielle qui se reporte directement sur la consommation d'électricité. En effet, celle-ci augmente de plus de 4% par an, ce qui est très largement supérieur à la moyenne suisse. Nous avons donc, nous aussi, une part de responsabilité que nous devons assumer.

Bénéficiant de conditions de vent idéales et parmi les meilleures de Suisse pour les éoliennes, les crêtes du Jura Vaudois sont jusqu'à lors inexploitées. L'évolution spectaculaire de la technologie des éoliennes ces dix dernières années a d'autre part permis de diminuer fortement le prix de revient du kWh le plaçant à un niveau proche du prix du marché et bien inférieur à toutes les autres « nouvelles énergies renouvelables ».

Evitant les crêtes au profit des hauts plateaux des Grands-Plats et du Pré-de-Bière, le projet Eoljoux est un excellent compromis entre protection du paysage et optimisation de la production. En effet, les éoliennes seront peu visibles des zones habitées tout en étant dans des zones bénéficiant d'excellente conditions de vent. Un soin tout particulier a été porté au choix des emplacements des dix mâts afin d'éviter toute nouvelle construction de route en milieu forestier, évitant autant que possible de nouvelles nuisances pour la faune. Le réseau moyenne tension étant déjà présent sur les deux sites, le raccordement souterrain des éoliennes pourra se faire sans gros travaux. Les éoliennes seront d'autre part implantées dans des pâturages ne nécessitant aucun défrichements.

Cette production indigène, équivalente à la consommation de la Vallée de Joux, répond exactement aux plans de la Confédération et du Canton pour un approvisionnement électrique durable en Suisse. Elle permettra à la Vallée de Joux une meilleure maîtrise de son approvisionnement et une plus grande stabilité des coûts de l'électricité. La production locale d'énergie renouvelable permet d'apporter une contribution, certes modeste, mais réelle face aux problèmes climatiques.

Par cette résolution, le Conseil communal souhaite exprimer son soutien au projet Eoljoux. Il encourage la Société électrique de la Vallée de Joux à persévérer afin que ce projet puisse aboutir dans les meilleurs délais. Le Conseil communal demande par ailleurs à la Municipalité d'apporter tout le soutien possible à l'élaboration de ce projet.

Constituant l'investissement financier le plus important jamais consenti à la Vallée de Joux, le Projet Eoljoux est particulièrement stratégique pour la région, mais apporte également une importante contribution aux enjeux énergétiques du Canton. Le Conseil communal souhaite donc que cette résolution soit adressée au Conseil d'Etat en demandant que ce dossier soit traité par l'administration cantonale et le Conseil d'Etat avec toute l'attention et la diligence qu'il mérite.